



ASSEMBLEE GENERALE

LE SAMEDI 9 décembre 2017

CAEN

Pôle des Formations et de Recherche en Santé

PROCES VERBAL

Les Clubs affiliés à la Fédération Française de Football et ressortissant de la Ligue de Football de Normandie étaient régulièrement convoqués en Assemblée Générale ordinaire, le samedi 9 décembre 2017 à 10 h 00 au Pôle des Formations et de Recherche en Santé de Caen.

Cette Assemblée est placée sous la présidence de Pierre LERESTEUX, Président de la Ligue de Football de Normandie, lequel est notamment entouré et accompagné de,

- Jacky CERVEAU, Président Délégué de la L.F.N.,
- Roger DESHEULLES, Secrétaire Général de la L.F.N.,
- Jean Luc GIFFARD, Trésorier Général de la L.F.N.,
- Yves MICHEL, élu et Président du groupe de travail Pôle Espoir,
- Jean-Michel KOCISZEWSKI, élu et membre du groupe de travail du pôle espoir,
- Jacques GUESDON, élu et membre du groupe de travail du pôle espoir,
- Lionel CHANDELIER, élu et membre du groupe de travail du pôle espoir,
- Eric MOERMAN, élu et membre du groupe de travail du pôle espoir,

Invités :

- Phillippe LE YONDRE, Membre du Bureau Executif de la L.F.A.,
- François-Xavier COUSSIN, Commissaire aux comptes.



LIGUE DE FOOTBALL NORMANDIE

25, AVENUE NELSON MANDELA - 14000 CAEN
50, RUE ALPHONSE DAUDET - 76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY



Les opérations de pointage, une fois effectuées, permettent de constater que le quorum fixé statutairement pour l'Assemblée Générale ordinaire est atteint mais malheureusement, il ne l'est pas pour l'Assemblée Extraordinaire.

Sur un total de 800 Clubs affiliés, représentant un total de 4590 voix, 436 Clubs sont présents physiquement ou représentés par pouvoir (54,5% des inscrits), ceux-ci constituant un total de 2817 voix (64.37% des inscrits).



1 – L'INTERVENTION DE PIERRE LERESTEUX, PRESIDENT DE LA L.F.N.

« Je tiens tout d'abord à vous remercier chaleureusement pour votre présence ici, ce matin.

L'Assemblée que nous tenons aujourd'hui s'effectue hors du cadre de nos habitudes de fin saison sportive. Elle consiste à répondre à notre obligation de présenter nos comptes avant le 31 décembre.

C'est pourquoi mon préambule sera bref, j'aurai l'occasion de m'exprimer plus largement à notre assemblée traditionnelle de juin.

La deuxième raison qui me fait apprécier votre présence se rapporte à la priorité que vous nous avez donnée, sachant que de nombreux matchs se jouent ce week-end et que beaucoup d'entre vous sont engagés à la cause nationale du Téléthon.

Je remercie Philippe LE YONDRE, membre du bureau exécutif de la Ligue de Football Amateur, d'être présent et de représenter Marc DEBARBAT, Président de la L.F.A.

Voici un an que notre fusion est juridiquement réalisée. L'organisation et le fonctionnement se mettent en place progressivement en surmontant des habitudes anciennes, voire des différences culturelles et je m'en félicite.

Nous conduisons des dossiers opérationnels qui donnent un sens positif à notre rapprochement :

- Notre volonté d'allègement des tâches administratives des clubs est factuelle. L'information du traitement des licences et des feuilles de matchs simplifie et optimise les relations entre nos dirigeants de clubs et nos services.
- La création du Championnat de National 3 permet de tirer le niveau vers le haut : il s'agit d'une belle compétition, valorisante pour les clubs concernés et représentant un véritable challenge pour les équipes qui ambitionnent son accession.
- Dans le même esprit, l'organisation du 6^{ème} tour de la Coupe de France au Novotel de Rouen nous a offert un tirage, dans un chapeau normand unique, avec de très belles affiches.

Nous continuerons d'ailleurs à apporter des événements pour valoriser l'harmonie de notre ligue et l'exposer sur d'autres scènes.

La création de l'équipe ETR est terminée, grâce à l'implication et à la perspicacité du binôme Jacky CERVEAU et Thierry MONTAGNE que je félicite sincèrement, merci encore.

Dans la lignée de la stratégie de la Fédération, la formation constitue un dossier de fond. Notre objectif est bien de créer une infrastructure dédiée à la formation des jeunes talents normands afin qu'ils puissent s'exprimer et évoluer ensemble dans les meilleures conditions et encadrés par des éducateurs compétents.

Ce qui me conduit naturellement à vous exposer ma conviction que nous devons disposer d'une ligue fonctionnelle rassemblant, outre le centre de formation et nos services, un véritable lieu de rencontre et d'animation du football situé au centre de Normandie.

Un lieu qui, au fil du temps, à plus long terme, montrera aux générations qui nous succèdent et qui n'auront connu qu'une seule Normandie, que leurs aînés ont eu la sagesse d'organiser des institutions fortes et harmonieuses avec bon sens, sans clivage.

J'insiste sur cette intime conviction pour vous dire ici ce matin, que la décision que nous allons prendre n'est pas fondée sur l'ancrage du passé, sur notre situation d'un bord ou l'autre de la Seine, mais sur la prise en compte du futur.

La pertinence de nos projets passe par l'adaptation de la Ligue de Football à la mise en place de la nouvelle région dans son ensemble.

Une ligue physiquement située au centre de la Région, et également proche des clubs par son animation, provient d'une analyse objective et globale suivie d'une décision capitale, responsable et clairvoyante.

Je tiens à féliciter toute l'équipe qui a travaillé sur le dossier qui va vous être présenté. C'est un travail complet, tant au niveau de l'analyse, que des choix qui en résultent. Il montre également la puissance des synergies que nous sommes capables de mettre en place. Je vous demande toute votre attention et la reconnaissance de la qualité du dossier, quel que soit votre point de vue, parce qu'il s'agit vraiment d'un dossier professionnel à l'envergure d'une grande Région.

Je remercie tous ceux qui agissent discrètement et efficacement au fonctionnement quotidien de notre Ligue normande : les équipes administratives qui, dans un contexte de rapprochement, s'investissent avec l'inquiétude du lendemain quant à leur situation personnelle, ce qui bien évidemment se comprend.

Je veux qu'ils sachent que nous ne prendrons aucune décision sans prendre en compte leur situation et qu'à titre personnel, le facteur humain a toujours été un élément essentiel dans mes décisions.

Je ne peux terminer d'évoquer ma reconnaissance aux équipes administratives et techniques, sans féliciter leur chef de file, notre directrice, Kerstie ABERGEL qui s'investit sans compter pour conduire les travaux d'harmonisation et organiser la coordination qui en résulte.

Enfin, je tiens à remercier mes collègues, Présidents de Districts, et les membres du Comité de Direction pour leur engagement à mes côtés dans le vaste chantier que nous conduisons. Ils sont conscients qu'il nous reste beaucoup de pain sur la planche et que notre raison d'être se rapporte à un positionnement de facilitateurs pour les clubs.

Je souhaite qu'il y ait un effort porté sur la finalisation de la compétition des arbitres puisque malheureusement, nous ne pourrions pas intervenir, car il manque 60 arbitres. Il y a donc des matchs qui sont arbitrés seulement par un seul arbitre. On en est tous conscients, il faut que l'on fasse, tous ensemble et avec vous, un effort important pour recruter mais surtout les fidéliser et les garder. En effet, on en gagne 100 tous les ans, mais on en perd 100 également. Ce n'est pas à vous que je vais l'apprendre car vous en subissez les conséquences.

On a donc un travail de réflexion en commun à porter sur ce sujet pour que nous ayons des arbitres parce que, malheureusement, il existe trop d'incivilités. Avec le Comité de Direction, nous allons effectuer une opération de rencontre avec les Présidents des clubs concernés, des élus et maires éventuellement.

Je vous remercie, toutes et tous, qui avec détermination et bénévolat, consacrez du temps, effectuez des déplacements et apportez votre expérience dans toutes les commissions

pour que le puzzle devienne un ensemble unique, solide, harmonieux, et convivial au service du football et des clubs de la grande Normandie ».



2 – PRESENTATION DE LA COUPE DU MONDE FEMININE 2019, PAR JACKY CERVEAU, PRESIDENT DELEGUE DE LA L.F.N.

Jacky CERVEAU se propose de parler d'un grand événement que nous allons vivre en 2019 avec la Coupe du Monde Féminine, qui aura lieu entre autre, sur la ville du Havre.

Il s'agira de la 8^{ème} édition et nous avons eu la chance que le dossier présenté par la FFF, porté par Noël LE GRAET et la Vice-Président Brigitte HENRIQUES, soit retenu auprès de la FIFA.

Ce sera la 1^{ère} fois qu'une Coupe du Monde Féminine sera organisée sur notre territoire. Un mois de compétition entre le 7 juin et le 7 juillet 2019 avec 24 équipes présentent, 52 rencontres, et surtout 9 villes dont la ville du Havre, **candidature normande**.

L'impact sera important car il y aura près d'un milliard de téléspectateurs : ce sera le moment de briller pour notre équipe de France avec Corinne DIACRE à sa tête mais aussi pour les territoires hôtes, pour les volontaires, l'organisation, l'accueil des touristes mais aussi pour l'accompagnement des différentes délégations.

Nous souhaitons au niveau de notre territoire, la Normandie, laisser un héritage.

A l'horizon 2020, nous souhaitons avoir 10 000 licenciées féminines sur la Ligue de Football de Normandie. Lorsque l'on parle de 10 000 licenciées ce sont : des joueuses, des arbitres, des dirigeantes.

Nous souhaitons également :

- **multiplier par deux le nombre de clubs labélisés au niveau du Label Féminin** (Bronze, Argent ou Or)
- **que l'ensemble des équipes féminines ait une éducatrice ou un éducateur formé** (150 personnes supplémentaires seront formées toutes les saisons)
- avoir une représentation nationale qui soit à la hauteur de nos ambitions. Aujourd'hui, nous avons un club présent en Division 2. A l'horizon 2020, nous souhaiterions au moins un second club au niveau fédéral.

Aujourd'hui, nous travaillons avec un Comité de Pilotage Ligue mais aussi un comité de pilotage organisée par la ville du Havre (où la Région, le Département, la CODAH, le club du Havre, la Ligue et le District sont présents également).

Nous allons mettre en place, dans les mois qui viennent et surtout l'été prochain, un certain nombre d'animations pour que toutes les villes soient complètement investies dans cet événement car il s'agit d'un challenge normand que nous avons à relever. Nous allons nous souhaiter une bonne Coupe du Monde 2019.

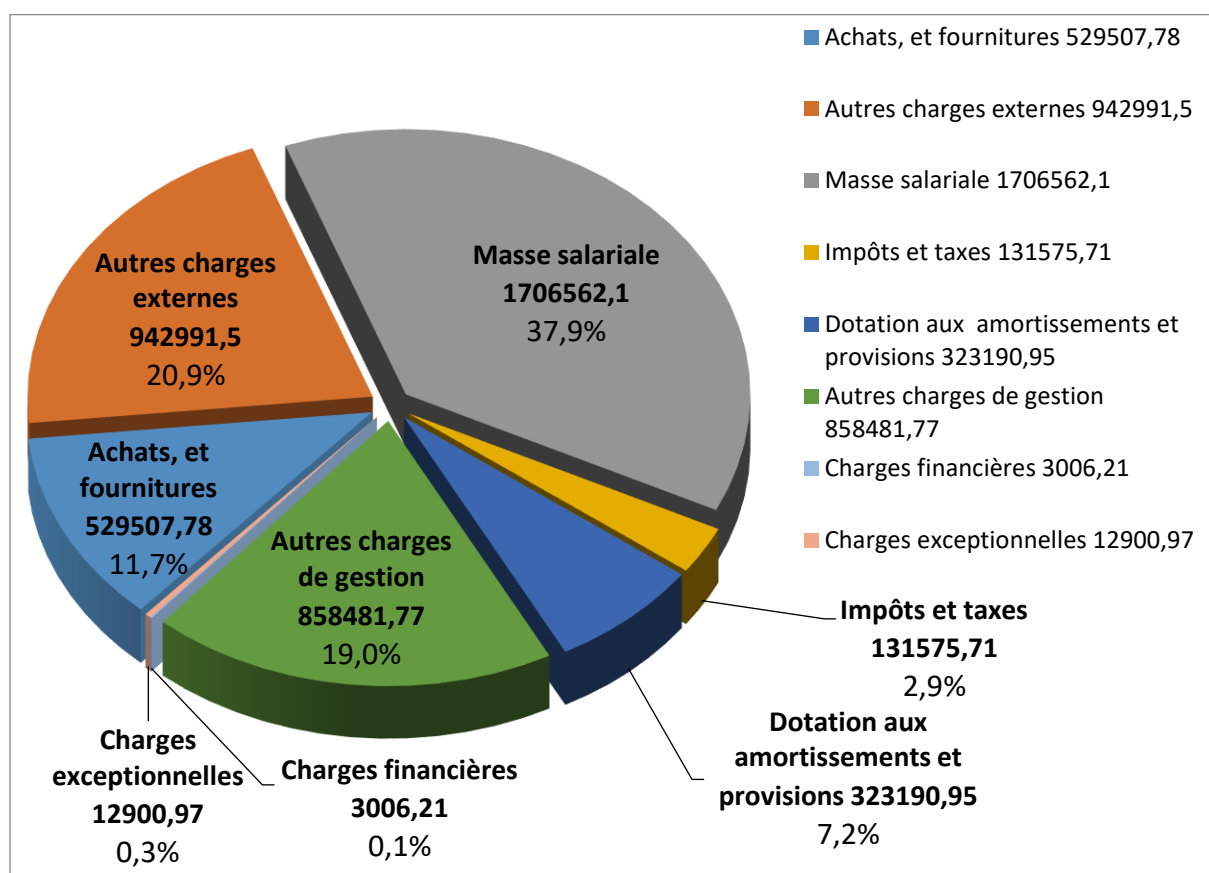


3 – INTERVENTION DE JEAN-LUC GIFFARD, TRESORIER GENERAL

« Il s'agit du 1^{er} exercice comptable de la Ligue de Football de Normandie réunifiée. Il n'y a pas de comparatif car en N-1, chacun avait sa comptabilité.

Avec deux organisations différentes, le Comité de Pilotage a bien travaillé pour appréhender au mieux les choses notamment l'aspect financier.

Dans les documents remis, il apparait un **résultat excédentaire de 64 K€**. A titre informatif, il faut savoir que toutes les ligues qui ont fusionné sont pratiquement toutes déficitaires.



Pour les charges, nous avons ciblé les postes de charges sur lesquels nous pouvons faire des économies compte tenu de l'effet de chaîne lié à la fusion.

Nous avons renégocié le poste assurance (même assureur sur les deux antennes) ce qui permet de réaliser une économie financière avec plus de garanties.

Nous n'avons pas reconduit la mission d'expertise comptable sur l'antenne de Caen. Sur Rouen, nous n'avons pas d'expert-comptable puisque c'était le trésorier, la comptable et le DAF (Directeur Administratif et Financier) qui arrêtaient les comptes. Nous avons donc arrêté les comptes en collaboration avec les deux comptables de Rouen et Caen : soit un gain de 8000 €.

Le commissaire aux comptes de l'antenne de Rouen a poursuivi sa mission sur les nouvelles structures.

Concernant les charges liées à la fusion, on peut constater que le poste déplacements, élus et salariés est important (200 000 €). A l'avenir, afin de minorer le coût des frais de déplacements mais aussi le temps passé sur les routes par nos bénévoles et salariés, nous devons absolument utiliser la visioconférence dans la mesure du possible et selon les besoins des différentes commissions.

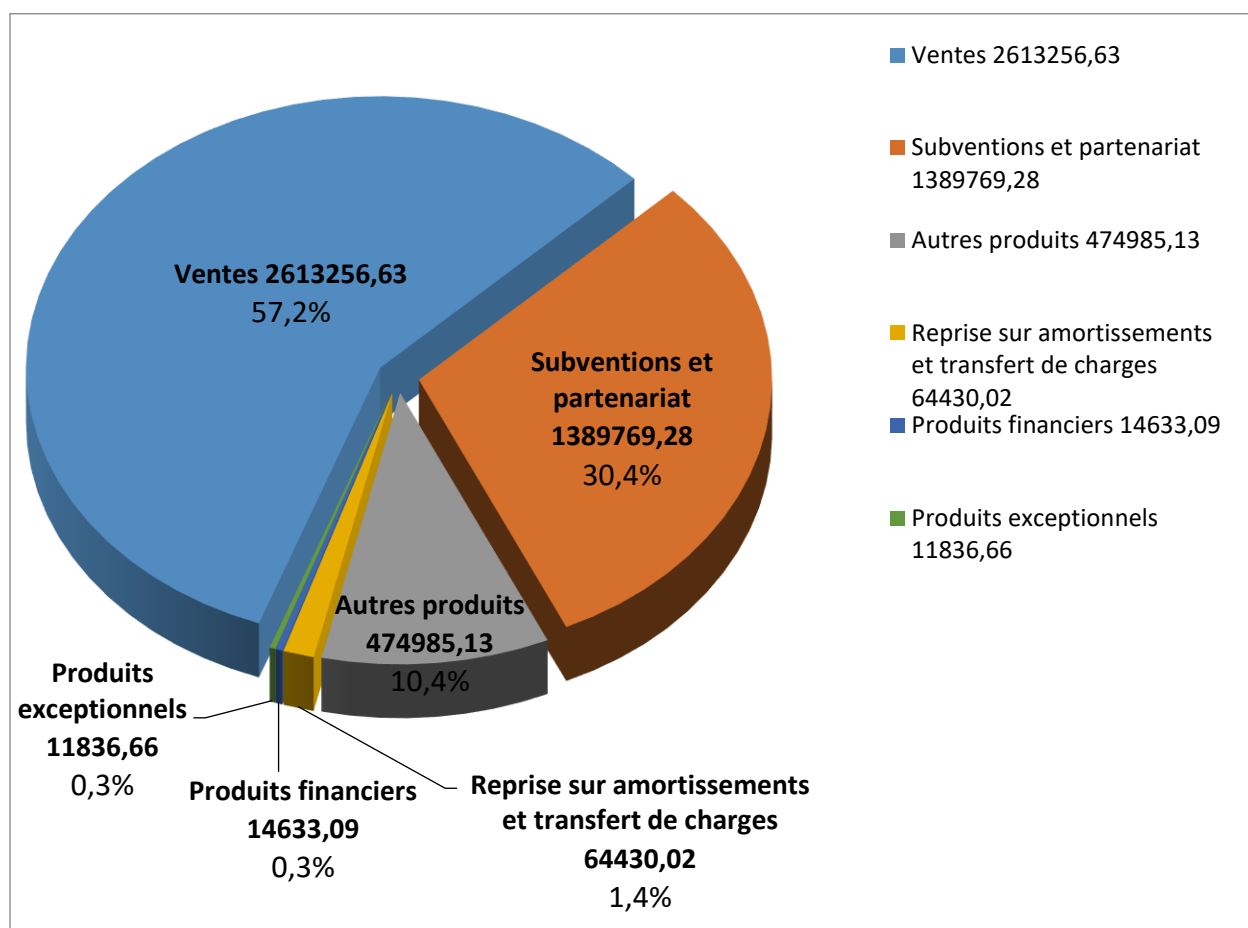
Concernant la taxe sur les salaires, nous avons perdu un abattement octroyé aux associations (2 associations N-1 et, une sur cet exercice).

Les frais de personnels (salaires et charges sociales) sont de **1.7 millions d'€**.

Pour les comptes 65 : **858 481 €**

- Subventions aux districts = 765 996 €
- Créances irrécouvrables = 9617 €
- Dotations en milieu scolaire = 5971 €
- Subventions diverses et récompenses arbitres et éducateurs = 76 577 €
- Frais financiers = 3006 € (car la Ligue est très peu endettée)

Les charges exceptionnelles sont dues, en partie, à un contrôle d'URSSAF sur l'antenne de Caen.



Pour les produits, le détail du compte 706 pour **3 149 595 €**.

- Pour le parrainage : 20 000 €
- Licences joueurs/arbitres : 2 112 052 €
- Avis de mutation de joueur et arbitre : 531 823 €

- Amendes (cartons jaunes, cartons rouges) : 339 586 €
- Réserves, appels, oppositions, changements de club : 11 422 €
- Bons de formation : 5525 €
- Billetterie, Ventes de matériels et divers : 52 000 €

Le détail des subventions pour **1 389 769 €** :

- Fédération, fonctionnement ETR, contrats d'objectifs : 1 071 000 €
- Subvention CNDS : 76 800 €
- Subvention Région : 83 176 €
- Partenariats privés & mécénats : 150 750 €

Le détail des autres produits pour **474 985 €** :

- Participation stage BMF/CFE 1, 2, 3 et 4, gardien de but, BESS 1 : 275 027 €
- Parcours Coupe de France de nos clubs : 42 500 €
- Frais d'engagement : 157 000 €
- Produits financiers : 14 633 €
- Produits exceptionnels : 11 836 €
- Transfert de charges : 58 232 €

Il ressort donc un **résultat excédentaire de 64 K€** cette année.

La marge est très faible : une session de BEF ou de BMF en moins, un faible parcours en Coupe de France par nos clubs et nous serions déficitaires.

Concernant notre bilan actif et passif, nous pouvons constater une bonne santé de notre Ligue. Nos disponibilités sont importantes et notre endettement est faible ce qui nous permet de voir l'avenir sereinement. »



4 – INTERVENTION DE FRANCOIS-XAVIER COUSSIN, COMMISSAIRE AUX COMPTES

Lecture des rapports de commissaires aux comptes portant sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2017. Les comptes annuels sont arrêtés par le Comité de Direction et il appartient, au commissaire aux comptes, sur la base de leur titre, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Le commissaire aux comptes certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Le commissaire aux comptes fait état de difficultés de comparaison entre les comptes de l'exercice et ceux des précédents du fait de la fusion des deux ligues.

En application de la loi, ils nous informent que les appréciations, auxquelles ils ont procédé, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ; sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation de l'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne le respect des principes comptables liés à la fusion de la présentation qui en est faite.

Il n'y a pas eu d'observations formulées sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, sur les informations données dans le rapport financier et autres trésoriers et sur le document adressé aux membres concernant la situation financière et les comptes annuels.



5 – VOTE DES COMPTES

Question : Validez-vous les comptes clos au 30/06/2017 ?

RESULTAT DE VOTE ELECTRONIQUE

- Sont POUR : 2417 voix
- Sont CONTRE : 166 voix
- Abstentions : 234 voix

Les comptes sont adoptés à 91.69% des suffrages exprimés.



Question : Validez-vous l'affectation du résultat ?

RESULTAT DE VOTE ELECTRONIQUE

- Sont POUR : 2423 voix
- Sont CONTRE : 193 voix
- Abstentions : 201 voix

L'affectation du résultat est adoptée à 92.86% des suffrages exprimés.

Pierre LERESTEUX : « Merci de la confiance que vous nous accordez »



6 – INTERVENTION DU GROUPE DE TRAVAIL

Désignation d'un groupe de travail et d'un bureau d'études :

- Le Comité directeur a désigné **6 membres** :
 - Lionel CHANDELIER (Président Yvetot AC)
 - Jacques GUESDON (Dirigeant Ouistreham)
 - Jean-Michel KOCISZEWSKI (Président HAC Amateur)
 - Yves MICHEL (Coordinateur du groupe)
 - Eric MOERMAN (Président FC Gisors)
 - Alain COLOMBIER (Clairefontaine)

En même temps que le groupe de travail, il a été désigné un bureau d'étude : la SHEMA (société d'économie mixte) représenté par Philippe AUSSANT qui a fait de l'aide à la décision et de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage.

Ce projet immobilier est très vaste et une première étape avait été défini à la fois par le Comité Directeur et par un document de base : le traité de fusion des deux ligues.

La première mission était la création d'un Pôle Espoir puisque la Ligue de Normandie est la seule ligue en France à ne pas en disposer. Quant aux locaux techniques et administratifs, le fait de les faire découle du traité de fusion qui prévoyait que ces locaux devaient être situés au centre de la Normandie (siège unique réunissant l'ensemble de ces établissements et du Pôle Espoir au plus tard fin 2020).

Après cette étape et dans le futur, notamment si nous réussissons à garder des enveloppes financières raisonnables, ce qui devrait être le cas, on pourra envisager des développements sur d'autres dossiers immobiliers.

Concernant les objectifs, les critères et la méthode, nous avons un souci majeur : celui de pouvoir conjuguer le pôle espoir et le siège social afin que l'on puisse mutualiser, dès sa création, l'intégralité des éléments.

Les critères étaient les suivants :

- disposer d'équipements absolument « en propre » ;
- d'avoir une collectivité acceptant la maîtrise d'ouvrage ;
- d'avoir une collectivité acceptant d'assurer l'entretien des équipements (au vue du coût de l'entretien des terrains, des difficultés que cela représente dans la vie de tous les jours) : ce qui permettra de disposer d'équipements dignent de ce nom pour travailler correctement ;
- de choisir des équipements à proximité des collèges (obligation du cahier des charges de la Fédération pour des installations à moins de 10 minutes du Pôle Espoir). Cette condition nous a permis d'éliminer certaines candidatures puisque le Pôle Espoir est très important pour la Ligue.

Au niveau des objectifs, nous avons également la vision d'un futur Pôle Espoir féminin.

Nous avons reçu **10 candidatures de municipalités**. Nous avons visité à plusieurs reprises les 10 sites. Nous avons senti assez rapidement certaines municipalités extrêmement motivées.

Nous avons eu un nombre de contact important à la fois avec les élus mais aussi les services de ces municipalités. Nous avons également rencontrés des autorités

départementales et régionales qui vont être concernées notamment pour les subventionnements, pour nous aider financièrement.

Et puis, nous avons organisés beaucoup de réunions avec le bureau d'études et le groupe de travail dont une réunion dès le début de l'été qui nous a permis de sélectionner dans un premier temps, **5 sites**.

Le résultat n'est pas un secret puisque la presse s'en est fait l'écho mais le Président a bien souligné que c'était l'Assemblée Générale, c'est-à-dire vous, qui étiez tout à fait souverain. **Le résultat** : nous allons vous proposer **le site de Lisieux**.

Le Comité de Direction a adopté à l'unanimité le dossier du groupe de travail concernant Lisieux.

Nous considérons que c'est une réelle chance pour le football normand d'abord car :

- on nous donne deux bâtiments qui sont en bon état et qu'il faudra adapter ;
- deux bâtiments qui sont à proximité immédiate l'un de l'autre et du Stade Bielman ;
- à côté du stade, on laisse à notre disposition, pour un coût extrêmement modique, un terrain de 8000m² constructible pour des extensions futures.

Tout cet ensemble est mitoyen au Stade Bielman c'est-à-dire que cela permettra d'avoir les résidences pour les enfants, à côté des équipements sportifs. Au Stade Bielman, le rugby disposait de 3 terrains et d'un vestiaire très moderne. Le rugby va être déménagé.

Il sera donc mis à notre disposition 3 terrains et un vestiaire qui a coûté 600 000€ il y a 8-10 années.

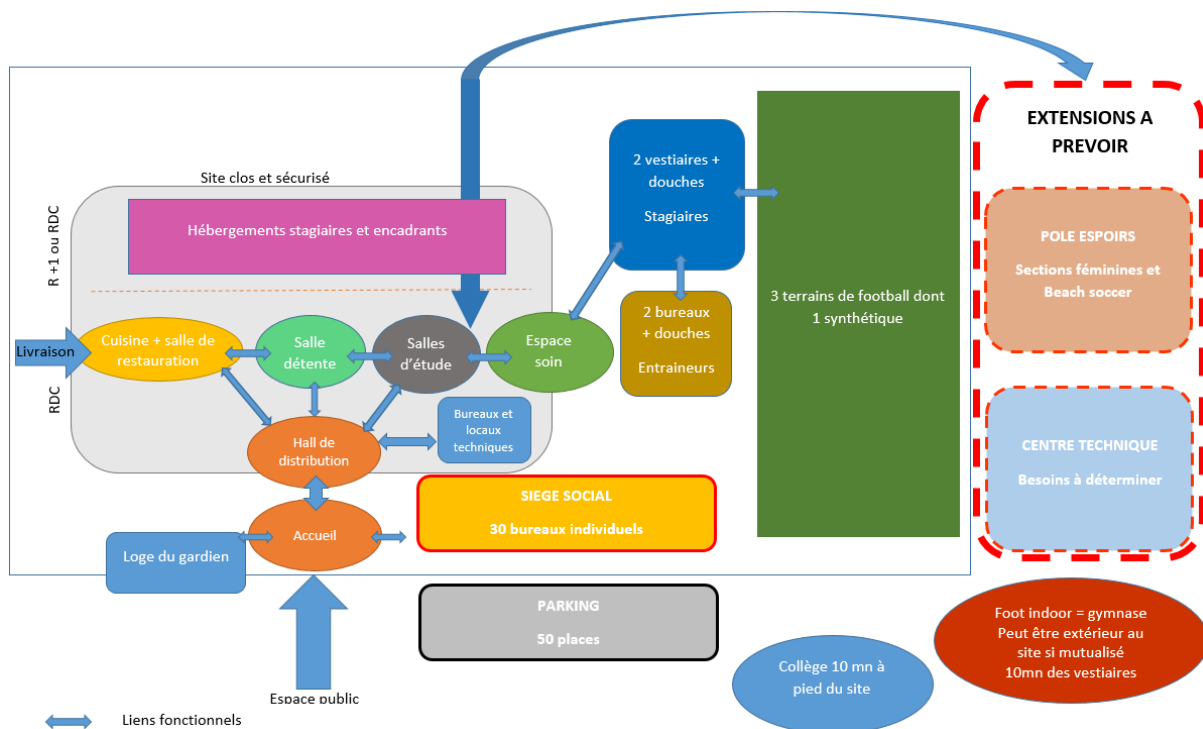
Cet ensemble est proche d'un établissement scolaire, ce qui permet de répondre à l'ensemble des critères essentiels que nous avons défini.

Le projet présenté reste dans une enveloppe financière un peu inespéré, ce qui représente une réelle chance pour le football normand.

7 – INTERVENTION DE PHILLIPE AUSSANT, REPRESENTANT DE LA SHEMA

M. AUSSANT représente la SHEMA, c'est une société d'économie mixte. Leur capital social est détenu en majorité par le département du Calvados, mais ils agissent sur toute la Normandie, dans le développement économique et la programmation immobilière.

A l'aide du groupe de travail, la SHEMA a établi des critères de comparaison pour que M. AUSSANT puisse assister la Ligue dans le choix le plus réfléchi afin que le site réponde idéalement et de manière positive à l'ensemble des critères.



Voici un schéma qui représente l'organisation des besoins correspondant à la Ligue et aux locaux administratifs dont il a été fait mention.

Dans le site :

- l'organisation et la faculté de s'étendre sur d'autres besoins ultérieurs à savoir le pôle espoir et éventuellement un centre technique avec un certain nombre d'équipement qui pourrait, annexer ou non, le foot indoor à travers un gymnase ou une salle couverte ;
- l'organisation du pôle et de l'hébergement des enfants, avec un pôle restauration, d'études, de détente et un espace de soin qui pourrait être rattaché au pôle hébergement.
- le collège à proximité immédiate ;
- la proximité des équipements sportifs, du vestiaire
- la mise à disposition et l'utilisation de 3 terrains de football dont idéalement un terrain synthétique.

Tout cela correspondait à la demande initiale et aux besoins exprimés.

CHOIX PRIORITAIRE D'OCCUPATION	
HEBERGEMENT/RESTAURATION	PROPRIETAIRE
SALLES D'ETUDES, BUREAUX	PROPRIETAIRE
SIEGE SOCIAL	PROPRIETAIRE
GYMNASE OU TERRAIN COUVERT	LOCATAIRE
TERRAINS EN HERBE	LOCATAIRE
TERRAIN SYNTHETIQUE	LOCATAIRE
VESTIAIRES	LOCATAIRE

Ensuite, la SHEMA a réfléchi sur un certain nombre de critères avec l'intérêt que pourrait représenter, pour la Ligue, le fait d'être propriétaire ou locataire ; et les charges que pourrait représenter soit une charge d'amortissement d'investissement, soit un loyer à supporter dans le cadre d'une gestion auprès d'un propriétaire.

Avec le postulat de dire que l'hébergement, la restauration, les salles d'études et bureaux, et les locaux administratifs et techniques étaient idéalement propriétés de la Ligue ; et que le gymnase ou le terrain couvert, les terrains en herbe et le terrain synthétique ainsi que les vestiaires n'avaient pas forcément faculté à être propriétés de la Ligue. Il s'agit de l'aspect immobilier.

Intervention de **M. Yves MICHEL** : « En réalité, on a intérêt à laisser construire les équipements sportifs par une collectivité locale parce que la dite, bénéficiera de beaucoup plus de subventions que celles dont nous pourrions bénéficier. L'idée est de passer par les collectivités locales, d'avoir les subventions et ensuite les collectivités nous font un bail emphytéotique (considérer pendant toute la durée du bail comme propriétaire, comme des propriétaires temporaires) c'est-à-dire que c'est nous qui pouvons dire qui joue, à quel moment, quelle priorité etc ..., tout étant sous notre maîtrise ».

THEMES	CRITERES	ELEMENTS D'APPRECIATION
ACCESSIBILITE	Proximité entre le centre d'hébergement, centre d'entraînement et le collège	Temps de parcours inférieur à 15 mn à pied
	Emplacement au barycentre de la Normandie	Tableau de temps et distance
	Emplacement au barycentre des clubs professionnels de Caen, Le Havre et Rouen	Tableau de temps et distance
SECURITE	Sécurité du parcours des stagiaires entre gare et centre d'hébergement/collège	Pas de traversée de route à grande circulation ou zones réglementées (zone 30)
	Sécurité du parcours des stagiaires entre centre d'hébergement/collège/vestiaires-parc sportif	Pas de traversée de route à grande circulation ou zones réglementées (zone 30)
SCOLARITE	Acceptation du rectorat pour dérogation à la carte scolaire et motivation du principal du chef d'établissement à accueillir les stagiaires	Position du Rectorat et du chef d'établissement
CONSTRUCTIBILITE	Contraintes réglementaires	PLU, contraintes environnementales, servitudes diverses
	Qualité de l'environnement paysager	Beauté du lieu, projection dans le site, coup de cœur
	Capacité d'extension pour le centre technique	Foncier disponible, mutualisable avec le pôle espoirs
	Capacité d'extension pour les espoirs féminines, football et beach soccer	Foncier disponible, mutualisable avec le pôle espoirs
INVESTISSEMENT	Estimation du montant de l'investissement	Valeur du foncier à acquérir, site à aménager/à bâtir, équipements préexistants à prendre à bail
FONCTIONNEMENT	Estimation du montant des charges de fonctionnement	Conditions de gestion et nature des conventions de mise à disposition
	Conditions d'utilisation des équipements sportifs mutualisés	Concurrence avec les associations sportives locales, étendue de la convention d'utilisation

Ensuite sur l'aspect des thématiques à respecter :

- Ils ont traité l'**accessibilité** au site avec le fondement que celui choisi devait être central, à l'échelle d'une Normandie réunifiée qui était conséquente entre le Nord Ouest et le Nord Est de la Région.
- Un critère relatif à la **sécurité** pour les conditions d'accès des élèves soit aux établissements scolaires, soit aux équipements sportifs et aux hébergements.
- Les aspects de **scolarité** pour ce qui est de l'accueil et la volonté des principaux de collèges à accueillir les stagiaires et à organiser le collège en fonction du rythme d'entraînement et de la vie scolaire.
- La **constructibilité** même des terrains ou du lieu qui était envisagé (les aspects des contraintes réglementaires, la qualité de l'environnement paysager et la capacité d'extension).
- Le **montant de l'investissement** que pouvait représenter les sites envisagés.
- Toutes les **conditions de fonctionnement** : les charges et la facilité de fonctionnement au quotidien pour les stagiaires et pour les encadrants.

Le groupe de travail et M. AUSSANT ont été reçus par **10 sites normands**. Sur la base des critères, ils ont établi un classement pour effectuer une « short-list » à savoir : **Lisieux, Honfleur, Pont-l'Evêque, Deauville et Le Havre**. *La ville de Pont-l'Evêque n'a pas souhaité continuer les discussions.*

EMPRISES FONCIERES A ACQUERIR	Nb	Surface	Surface terrain à acquérir
Terrains en herbe	2	7 200	14 400
Terrain synthétique	1	7 000	7 000
Vestiaires/sanitaires	1	200	200
Halle sport	1	500	500
Terrain d'entraînement	1	2 000	2 000
Total Emprises pôle sportif			24 100

Immobiliers (emprises RDC)	Ens		1 200
Stationnements	50	25	1 250
VRD livraisons	Ens		2 000
Espaces verts, agréments	Ens		2 000
Total Emprises immobiliers			6 450

TOTAL EMPRISE FONCIERE A ACQUERIR			30 550
--	--	--	---------------

Ils ont ensuite analysé quel pouvait être le besoin foncier qui correspondait à l'implantation de l'ensemble des équipements. Si la Ligue devenait propriétaire de l'ensemble de l'emprise foncière, avant extension, ils considèrent que le besoin total nécessaire est de 3 hectares (relativement conséquent vu les équipements sportifs).

EMPRISES FONCIERES A ACQUERIR	Nb	Surface	Surface terrain à acquérir	DEAUVILLE	LE HAVRE	HONFLEUR	LISIEUX
Terrains en herbe	2	7 200	14 400				
Terrain synthétique	1	7 000	7 000	7 000	7 000	7 000	
Vestiaires/sanitaires	1	200	200	200	200	200	
Halle sport	1	500	500	500	500		
Terrain d'entraînement	1	2 000	2 000	2 000			
Total Emprises pôle sportif			24 100	9 700	7 700	7 200	-
Immobiliers (emprises RDC)	Ens		1 200	1 200	1 200	1 200	1 200
Stationnements	50	25	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250
VRD livraisons	Ens		2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Espaces verts, agréments	Ens		2 000	1 450	1 284	1 243	645
Total Emprises immobiliers			6 450	5 900	5 734	5 693	5 095
TOTAL EMPRISE FONCIERE A ACQUERIR			30 550	15 600	13 434	12 893	5 095

Ensuite, ils ont regardé par site, quels étaient les besoins à acquérir en fonction des sites proposés.

Ils ont fait l'analyse et d'un site à l'autre, les besoins d'acquisition, en terme d'emprise foncière et donc de valorisation, n'étaient pas les mêmes puisque pour Deauville, il s'agissait d'1.5 hectares à acquérir ; Le Havre 1.3 hectares et Honfleur 1.2 hectares. Concernant Lisieux, il s'agissait de 5000m² puisque l'ensemble des équipements étaient réellement mis à disposition et sans besoin d'acquisition puisque c'est à travers un bail emphytéotique que la solution pourra être envisagée.

POLE ESPOIRS			€HT
VRD	30 000 m ² terrain		
TERRASSEMENTS VOIRIES RESEAUX	25 000 m ²	50 €HT/m ²	1 250 000
STATIONNEMENTS	20 pl. pk	5 000 €HT/pl. PK	100 000
TERRAINS FOOT SYNTHETIQUE (ECLAIRES)			750 000
TERRAINS FOOT HERBE X 2 (ECLAIRES)			450 000
HALLE DE SPORT	500 m ²	200 €HT/m ²	450 000
ESPACES VERTS	5 000 m ²	50 €HT/m ²	250 000
MOBILIER CLOTURE			-
TOTAL VRD			3 250 000
BATIMENT POLE ESPOIRS	910 m ² SDP	1 650 €HT/m ²	1 501 500
CLOS COUVERT	910 m ² SDP	990 €HT/m ²	900 900
GO		50%	450 450
CHARPENTE		15%	135 135
COUVERTURE BARDAGE		15%	135 135
ETANCHEITE		8%	72 072
MENUISERIE ALU		12%	108 108
TOTAL CLOS COUVERT		100%	900 900
AMENAGEMENTS INTERIEURS	910 m ² SDP	248 €HT/m ²	225 225
SERRURERIE		3%	6 757
DOUBLAGE/CLOISONS/FAUX-PLAFONDS/STORES		37%	83 333
PEINTURE		15%	33 784
REVETEMENTS DE SOLS/ CARRELAGE		21%	47 297
MENUISERIES INTERIEURES		20%	45 045
ASCENSEUR		4%	9 009
TOTAL AMENAGEMENTS INTERIEURS		100%	225 225
AMENAGEMENTS TECHNIQUES	910 m ² SDP	413 €HT/m ²	375 375
PLOMBERIE CVC		48%	180 180
ELECTRICITE		52%	195 195
TOTAL AMENAGEMENTS TECHNIQUES		100%	375 375
TOTAL BATIMENT HEBERGEMENT			1 501 500

Ce tableau montre ce que pourrait représenter l'investissement total si la Ligue avait à réaliser la totalité des équipements c'est-à-dire :

- les deux terrains de foot en herbe
- le terrain synthétique
- la salle couverte

Cela représente sur la partie extérieure : **3 250 000 €**.

A cela s'ajoute l'ensemble des immobiliers propre au pôle espoir qui représente **1 500 000 €**.

LOCAUX ADMINISTRATIFS			€HT
VRD	30 000 m ² terrain		
TERRASSEMENTS VOIRIES RESEAUX	0 m ²	100 €HT/m ²	-
STATIONNEMENTS	30 pl. pk	5 000 €HT/pl. PK	150 000
TERRAINS FOOT SYNTHETIQUE (ECLAIRES)			
TERRAINS FOOT HERBE X 2 (ECLAIRES)			
HALLE DE SPORT			
ESPACES VERTS	0 m ²	50 €HT/m ²	-
MOBILIER CLOTURE			-
TOTAL VRD			150 000
BATIMENT LOCAUX ADMINISTRATIFS	890 m ² SDP	1 400 €HT/m ²	1 246 000
CLOS COUVERT	890 m ² SDP	840 €HT/m ²	747 600
GO			50%
CHARPENTE			15%
COUVERTURE BARDAGE			15%
ETANCHEITE			8%
MENUISERIE ALU			12%
TOTAL CLOS COUVERT			100%
AMENAGEMENTS INTERIEURS	890 m ² SDP	210 €HT/m ²	186 900
SERRURERIE			3%
DOUBLAGE/CLOISONS/FAUX-PLAFONDS/STORES			37%
PEINTURE			15%
REVETEMENTS DE SOLS/ CARRELAGE			21%
MENUISERIES INTERIEURES			20%
ASCENSEUR			4%
TOTAL AMENAGEMENTS INTERIEURS			100%
AMENAGEMENTS TECHNIQUES	890 m ² SDP	350 €HT/m ²	311 500
PLOMBERIE CVC			48%
ELECTRICITE			52%
TOTAL AMENAGEMENTS TECHNIQUES			100%
TOTAL BATIMENT LOCAUX ADMINISTRATIFS			1 246 000

De la même façon, pour ce qui concerne les locaux administratifs :

- des stationnements sur les espaces extérieurs : **150 000 €**
- les locaux administratifs : **1 250 000 €**

INVESTISSEMENT PREVISIONNEL - IMMOBILIER	Base	PU / Taux	€HT
100-Acquisitions	30 000 m²	50 €HT/m²	1 500 000
101-Frais divers	1 500 000 €	7,00%	105 000
102-Indemnités			
D10-Acquisitions	30 000	54	1 605 000
D20-Études			25 000
300-MOE	6 147 500 €	8,00%	491 800
301-CT	6 147 500 €	1,00%	61 475
302-SPS	6 147 500 €	0,40%	24 590
303-Conseil juridique			
304-Géomètre (DA)			
305-OPC	6 147 500 €	1,00%	61 475
306-Assistance MOE			
307-Prestations de services (architecte conseil.....)			
309-Autres honoraires	6 147 500 €	0,00%	-
D30-Honoraires			639 340
400-Bâtiments Pôle espoirs + locaux administratifs	1 800 m² SDP	1 526 €	2 747 500
401-Concessionnaires/Branchements			30 000
402-VRD, espaces verts, terrains sport, halle sport	30 000 m²	113 €	3 400 000
404-Espaces verts			
409-Aléas et Imprévus	6 147 500 €	10,00%	614 750
D40-Travaux	1 800	3 773	6 792 250
D50-Frais divers			199 854
D55-Commercialisation			-
D60-Charges de gestion			-
D70-Rémunération AMO			169 806
D80-Frais financiers			168 390
TOTAL DÉPENSES			9 599 640

De cela, il ressort un investissement total nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet qui représentait environ **10 millions d'€**.

Ils ont également comparé par site, l'investissement correspondant à la proposition faite par chacune des villes :

comparaison budget neuf avec sites étudiés	INVST BASE €HT	DEAUVILLE NEUF		
		Poste budgétaire	Commentaire optimisation	
100-Acquisitions	1 500 000	100-Acquisitions	Foncier gratuit (à confirmer par courrier)	1
101-Frais divers	105 000	101-Frais divers		
102-Indemnités	-	102-Indemnités		
D10-Acquisitions	1 605 000	D10-Acquisitions		1
D20-Études	25 000	D20-Études	Inchangé	25 000
D30-Honoraires	639 340	D30-Honoraires	% travaux	427 836
400-BATIMENTS POLE ESPOIRS	1 501 500	400-BATIMENTS POLE ESPOIRS	900 m ² à construire	1 501 500
400-BATIMENTS LOCAUX ADMINISTRATIFS	1 246 000	400-BATIMENTS LOCAUX ADMINISTRATIFS	900 m ² à construire	1 246 000
401-Concessionnaires/Branchements	30 000	401-Concessionnaires/Branchements		30 000
TERRASSEMENTS VOIRIES RESEAUX ESPACES VERTS	1 500 000	TERRASSEMENTS VOIRIES RESEAUX ESPACES VERTS	Terrassements terrains en herbe à supprimer	700 000
STATIONNEMENTS	250 000	STATIONNEMENTS		250 000
TERRAINS FOOT SYNTHETIQUE (ECLAIRES)	750 000	TERRAINS FOOT SYNTHETIQUE (ECLAIRES)		750 000
TERRAINS FOOT HERBE X2 (ECLAIRES)	450 000	TERRAINS FOOT HERBE X2 (ECLAIRES)	Utilisation des terrains existants par convention	
HALLE DE SPORT	450 000	HALLE DE SPORT		450 000
409-Aléas et Imprévus	614 750	409-Aléas et Imprévus	% travaux	492 750
D40-Travaux	6 792 250	D40-Travaux		5 420 250
D50-Frais divers	199 854	D50-Frais divers	Inchangé	199 854
D55-Commercialisation	-	D55-Commercialisation		-
D60-Charges de gestion	-	D60-Charges de gestion		-
D70-Rémunération AMO	169 806	D70-Rémunération AMO	% dépenses	146 202
D80-Frais financiers	168 390	D80-Frais financiers	% dépenses	124 383
TOTAL DÉPENSES	9 599 640	TOTAL DÉPENSES		6 343 526

Pour ce qui concerne le site de Deauville, de 9,6 millions d'€ d'investissement de départ, on arriverait à **6,3 millions d'€**. Globalement, il y a un site gratuit et un certain nombre de batiments qui restent à construire.

comparaison budget neuf avec sites étudiés	INVST BASE €HT	LE HAVRE NEUF		
		Poste budgétaire	Commentaire optimisation	
100-Acquisitions	1 500 000	100-Acquisitions	13 434 m ²	738 870
101-Frais divers	105 000	101-Frais divers	55 €HT/m ²	51 721
102-Indemnités	-	102-Indemnités	Superficie minorée x 2 terrains en herbe	
D10-Acquisitions	1 605 000	D10-Acquisitions		790 591
D20-Études	25 000	D20-Études	Inchangé	25 000
D30-Honoraires	639 340	D30-Honoraires	% travaux	427 836
400-BATIMENTS POLE ESPOIRS	1 501 500	400-BATIMENTS POLE ESPOIRS	900 m ² à construire	1 501 500
400-BATIMENTS LOCAUX ADMINISTRATIFS	1 246 000	400-BATIMENTS SIEGE SOCIAL	900 m ² à construire	1 246 000
401-Concessionnaires/Branchements	30 000	401-Concessionnaires/Branchements		30 000
TERRASSEMENTS VOIRIES RESEAUX ESPACES VERTS	1 500 000	TERRASSEMENTS VOIRIES RESEAUX ESPACES VERTS	Terrassements terrains en herbe à supprimer	700 000
STATIONNEMENTS	250 000	STATIONNEMENTS		250 000
TERRAINS FOOT SYNTHETIQUE (ECLAIRES)	750 000	TERRAINS FOOT SYNTHETIQUE (ECLAIRES)		750 000
TERRAINS FOOT HERBE X2 (ECLAIRES)	450 000	TERRAINS FOOT HERBE X2 (ECLAIRES)		
HALLE DE SPORT	450 000	HALLE DE SPORT		450 000
409-Aléas et Imprévus	614 750	409-Aléas et Imprévus	% travaux	492 750
D40-Travaux	6 792 250	D40-Travaux		5 420 250
D50-Frais divers	199 854	D50-Frais divers	Inchangé	-
D55-Commercialisation	-	D55-Commercialisation		-
D60-Charges de gestion	-	D60-Charges de gestion		-
D70-Rémunération AMO	169 806	D70-Rémunération AMO	% dépenses	146 202
D80-Frais financiers	168 390	D80-Frais financiers	% dépenses	136 198
TOTAL DÉPENSES	9 599 640	TOTAL DÉPENSES		6 946 077

De la même façon, sur le site du Havre, il y a une immunisation en terme de vestiaire et d'équipements sportifs mais pour autant, il reste du foncier à acquérir relativement important. Comparativement au 10 millions ou au 9.6 millions, on a quasiment **6 950 000 €** d'investissement à réaliser pour le compte de la Ligue.

comparaison budget neuf avec sites étudiés	INVST BASE €HT	HONFLEUR NEUF		
		Poste budgétaire	Commentaire optimisation	
100-Acquisitions	1 500 000	100-Acquisitions	12 893 m ²	644 650
101-Frais divers	105 000	101-Frais divers	50 €HT/m ²	45 126
102-Indemnités	-	102-Indemnités	Superficie minorée x 2 terrains en herbe + halle	
D10-Acquisitions	1 605 000	D10-Acquisitions		689 776
D20-Études	25 000	D20-Études	Inchangé	25 000
D30-Honoraires	639 340	D30-Honoraires	% travaux	391 836
400-BATIMENTS POLE ESPOIRS	1 501 500	400-BATIMENTS POLE ESPOIRS	900 m ² à construire	1 501 500
400-BATIMENTS LOCAUX ADMINISTRATIFS	1 246 000	400-BATIMENTS LOCAUX ADMINISTRATIFS	900 m ² à construire	1 246 000
401-Concessionnaires/Branchements	30 000	401-Concessionnaires/Branchements		30 000
TERRASSEMENTS VOIRIES RESEAUX ESPACES VERTS	1 500 000	TERRASSEMENTS VOIRIES RESEAUX ESPACES VERTS	Terrassements terrains en herbe à supprimer	700 000
STATIONNEMENTS	250 000	STATIONNEMENTS		250 000
TERRAINS FOOT SYNTHETIQUE (ECLAIRES)	750 000	TERRAINS FOOT SYNTHETIQUE (ECLAIRES)		750 000
TERRAINS FOOT HERBE X2 (ECLAIRES)	450 000	TERRAINS FOOT HERBE X2 (ECLAIRES)		
HALLE DE SPORT	450 000	HALLE DE SPORT		
409-Aléas et Imprévus	614 750	409-Aléas et Imprévus	% travaux	447 750
D40-Travaux	6 792 250	D40-Travaux		4 925 250
D50-Frais divers	199 854	D50-Frais divers	Inchangé	-
D55-Commercialisation	-	D55-Commercialisation		-
D60-Charges de gestion	-	D60-Charges de gestion		-
D70-Rémunération AMO	169 806	D70-Rémunération AMO	% dépenses	132 927
D80-Frais financiers	168 390	D80-Frais financiers	% dépenses	123 296
TOTAL DÉPENSES	9 599 640	TOTAL DÉPENSES		6 288 084

Concernant le site d'Honfleur, nous sommes dans les mêmes proportions : on est à **6.3 millions** pour l'implantation de la Ligue sur ce site.

comparaison budget neuf avec sites étudiés	INVST BASE €HT	LISIEUX NEUF		
		Poste budgétaire	Commentaire optimisation	
100-Acquisitions	1 500 000	100-Acquisitions	8 000 m ²	160 000
101-Frais divers	105 000	101-Frais divers	20 €HT/m ²	11 200
102-Indemnités	-	102-Indemnités	Superficie minorée	
D10-Acquisitions	1 605 000	D10-Acquisitions		171 200
D20-Études	25 000	D20-Études	Inchangé	25 000
D30-Honoraires	639 340	D30-Honoraires	% travaux	295 836
400-BATIMENTS POLE ESPOIRS	1 501 500	400-BATIMENTS POLE ESPOIRS	900 m ² à construire	1 501 500
400-BATIMENTS LOCAUX ADMINISTRATIFS	1 246 000	400-BATIMENTS LOCAUX ADMINISTRATIFS	900 m ² à construire	1 246 000
401-Concessionnaires/Branchements	30 000	401-Concessionnaires/Branchements		30 000
TERRASSEMENTS VOIRIES RESEAUX ESPACES VERTS	1 500 000	TERRASSEMENTS VOIRIES RESEAUX ESPACES VERTS	Terrassements uniquement bâtiments	250 000
STATIONNEMENTS	250 000	STATIONNEMENTS		250 000
TERRAINS FOOT SYNTHETIQUE (ECLAIRES)	750 000	TERRAINS FOOT SYNTHETIQUE (ECLAIRES)		
TERRAINS FOOT HERBE X2 (ECLAIRES)	450 000	TERRAINS FOOT HERBE X2 (ECLAIRES)		
HALLE DE SPORT	450 000	HALLE DE SPORT		
409-Aléas et Imprévus	614 750	409-Aléas et Imprévus	% travaux	327 750
D40-Travaux	6 792 250	D40-Travaux		3 605 250
D50-Frais divers	199 854	D50-Frais divers	Inchangé	-
D55-Commercialisation	-	D55-Commercialisation		-
D60-Charges de gestion	-	D60-Charges de gestion		-
D70-Rémunération AMO	169 806	D70-Rémunération AMO	% dépenses	97 527
D80-Frais financiers	168 390	D80-Frais financiers	% dépenses	83 896
TOTAL DÉPENSES	9 599 640	TOTAL DÉPENSES		4 278 709

A Lisieux, en considérant un investissement neuf, du fait de la gratuité des terrains et de la mise à disposition gratuite de l'ensemble des équipements sportifs, l'investissement est minimisé à **4.3 millions d'€**.

comparaison budget neuf avec sites étudiés	INVST BASE €HT	LISIEUX REHABILITATION		
		Poste budgétaire	Commentaire optimisation	
100-Acquisitions	1 500 000	100-Acquisitions		1
101-Frais divers	105 000	101-Frais divers		0
102-Indemnités	-	102-Indemnités		
D10-Acquisitions	1 605 000	D10-Acquisitions		1
D20-Études	25 000	D20-Études		100 000
D30-Honoraires	639 340	D30-Honoraires	% travaux	282 698
400-BÂTIMENTS POLE ESPOIRS	1 501 500	400-BÂTIMENTS POLE ESPOIRS	1450 m² réhabilités	2 046 250
400-BÂTIMENTS LOCAUX ADMINISTRATIFS	1 246 000	400-BÂTIMENTS SIEGE SOCIAL	750 m² réhabilités	873 600
401-Concessionnaires/Branchements	30 000	401-Concessionnaires/Branchements		
TERRASSEMENTS VOIRIES RESEAUX ESPACES VERTS	1 500 000	TERRASSEMENTS VOIRIES RESEAUX ESPACES VERTS		
STATIONNEMENTS	250 000	STATIONNEMENTS		
TERRAINS FOOT SYNTHETIQUE (ECLAIRES)	750 000	TERRAINS FOOT SYNTHETIQUE (ECLAIRES)		
TERRAINS FOOT HERBE X2 (ECLAIRES)	450 000	TERRAINS FOOT HERBE X2 (ECLAIRES)		
HALLE DE SPORT	450 000	HALLE DE SPORT		
409-Aléas et Imprévus	614 750	409-Aléas et Imprévus	% travaux	291 985
D40-Travaux	6 792 250	D40-Travaux		3 211 835
D50-Frais divers	199 854	D50-Frais divers	Inchangé	-
D55-Commercialisation	-	D55-Commercialisation		-
D60-Charges de gestion	-	D60-Charges de gestion		-
D70-Rémunération AMO	169 806	D70-Rémunération AMO	% dépenses	87 363
D80-Frais financiers	168 390	D80-Frais financiers	% dépenses	73 638
TOTAL DÉPENSES	9 599 640	TOTAL DÉPENSES		3 755 535

A Lisieux, concernant la solution sur des locaux réhabilités (deux écoles), la solution est réellement minimisée puisque l'investissement immobilier est très largement diminué, pour finalement représenter une installation complète de l'ensemble du pôle espoir et des locaux administratifs à hauteur de **3 750 000€**.

Pour ce qui concerne l'investissement total, le **site de Lisieux sur les deux écoles à réhabiliter, présente la meilleure solution.**

FILM : Proposition de Lisieux sur la réhabilitation des deux écoles.

Le groupe de travail a souhaité apporter quelques précisions après la diffusion de la vidéo :

- Concernant le chiffre donné sur les investissements : autour des 4 millions, il faudra déduire des subventions que la Ligue pourra recevoir (subventions de la Fédération).

- Si l'avis pour Lisieux est favorable, la Ville et l'Agglomération se réuniront le 14 décembre et c'est à partir du vote de l'Assemblée Générale, qu'eux-mêmes prendront leurs engagements définitifs.

- La Ville de Lisieux prendra en charge l'entretien de toute la partie des terrains. Il y aura donc la possibilité de travailler sereinement sur des installations entretenues.

- Il faudra trouver impérativement les éléments qui permettent de mutualiser au maximum, aussi bien pour le siège que pour le pôle espoir, de façon à avoir un coût de fonctionnement qui soit le plus raisonnable possible.

- Le groupe de travail propose un projet qui tient la route mais il avait également une réflexion sur le futur. Lisieux était l'une des candidates qui nous donnait le plus de possibilité d'extension. Cette possibilité est à proximité du siège et du pôle espoir ce qui nous donne une unité du lieu très intéressante pour le travail de tout le monde, que ce soit pour l'équipe administrative ou technique. De plus, l'extension nous permet de penser éventuellement à un pôle espoir féminin.

- Il s'agit d'une candidature intéressante pour la Ligue mais aussi pour les clubs car le pôle espoir va permettre d'accueillir des jeunes qui viennent de toute la région.



8 – VOTE DE L'IMPLANTATION DES NOUVEAUX LOCAUX ET DE LA VENTE DES LOCAUX ACTUELS

Question posée par l'Assemblée :

→ Dans le cas où la majorité voterait le « non », que se passerait-il ?

Yves MICHEL : « Je suppose qu'à ce moment-là, le Comité Directeur se réunira et tirera les conséquences du vote pour voir s'il y a lieu de relancer une opération ».

→ Le fait de dire non va-t-il laisser la situation en l'état ou est-ce que l'on nous proposera une autre solution lors d'une prochaine assemblée générale ?

Yves MICHEL : « Ce n'est pas vraiment à moi de vous répondre, le Président me reprendra si je me trompe mais je pense que nous ne serions pas en mesure de vous proposer tout de suite un autre site parce que, comme vous l'avez vu, ce que l'on vous propose est un site qui a beaucoup de qualités. (...) Si jamais le non passe, le Comité Directeur décidera s'il nomme à nouveau le même groupe de travail ou si l'on recommence ».

→ Une question concernant le personnel des ligues de Haute et Basse Normandie : est-il prévu un transfert de personnel de l'antenne de Rouen et Caen vers Lisieux ?

Yves MICHEL : « On ne peut pas vraiment dire cela. Au niveau du personnel, cela pose évidemment un problème. Là non plus ce n'est pas à moi de vous répondre mais je vais vous dire ce que je pense. 2 points :

- Tout d'abord, les droits du personnel seront totalement respectés ;
- Il faut prévoir une évolution, on ne peut pas limiter le projet à la situation actuelle. Il va y avoir des personnes qui voudront peut-être aller travailler ailleurs ou d'autres qui prendront leur retraite. Nous devons faire le projet en pensant à l'avenir. Dans un premier temps, il va falloir rencontrer le personnel dont tous les droits seront, bien entendu, garantis ».

→ Est-ce que vous avez déjà présenté un budget de fonctionnement du pôle espoir ?

Jean-Michel KOCISZEWSKI : « Il est évident que nous avons déjà travaillé sur les projections et sur le mode de fonctionnement. Aujourd'hui, c'est encore un peu tôt d'aller plus loin dans la démarche car où allons-nous ? Sur quels sites allons-nous travailler ?

En fonction des décisions qui seront prises, nous pourrons, à ce moment-là, peaufiner le point du fonctionnement ».

→ Tout d'abord, je tenais à vous féliciter pour la qualité de la présentation et l'engagement de la mairie de Lisieux. Nous avons deux sites aujourd'hui, nous allons fusionner, que va-t-on gagner en terme de coût financier globalement ?

Jean-Michel KOCISZEWSKI : « D'être sur un seul site va permettre de pouvoir, très rapidement, arrêter les allers-venus entre Caen et Rouen ; de trouver un mode de fonctionnement qui permettra à Mme ABERGEL de pouvoir avoir un management sur un seul site ; et d'avoir des salariés qui vont pouvoir passer moins de temps au téléphone. Il y a tout un mode de fonctionnement qui permettra de travailler avec beaucoup plus de sérénité et de tranquillité.

Il est évident aussi, que pour les élus, nous aurons un seul siège, un seul site, où l'on pourra se rassembler pour travailler le plus sereinement possible.

Aujourd'hui, c'est difficile de vous donner un chiffre. Je ne voudrais surtout pas annoncer quelque chose qui savèrerai ne pas être le plus près de la réalité. Il est évident que les projections faites aujourd'hui nous amènent à un gain substantiel sur les économies de fonctionnement ».

→ Je voudrais, à nouveau, saluer le travail qui a été fait et saluer la proposition de Lisieux. **Est-ce que Lisieux a un engagement sur la durée ? On ne sait pas quelle est la durée d'engagement de la ville de Lisieux, combien de temps, d'années ?**

Jean-Michel KOCISZEWSKI : « Cela fait partie d'un deuxième temps. Aujourd'hui, avant de pouvoir commencer à négocier avec Lisieux, c'était est-ce que l'on retient Lisieux ?

Nous avons déjà, de façon très morale, travailler avec eux. Si demain, Lisieux confirme l'intérêt porté à la Ligue de Football, on va pouvoir commencer à travailler sereinement et avec beaucoup de détermination ».

Yves MICHEL : « Vous avez bien compris que le problème de la durée ne se pose que pour les équipements sportifs. Tout ce qui est hôtelier nous en seront propriétaire.

Il va y avoir un certain coût de réalisation moins les subventions donc il va rester une certaine somme. Cette somme va être étalée sur un loyer par bail emphytéotique. A la limite, ce sera cela qu'il faudra négocier. Soit un bail de 30 ans si on le souhaite, qui sera moins élevé que s'il est de 15 ans. On a plutôt intérêt à avoir 30,40 ou 50 ans. Cela est tout à fait négociable surtout que, ce ne sont pas des engagements que je prends mais si vous ne voulez pas de risques, nous allons rencontrés nous aussi des collectivités départementales, régionales. Et nous pensons qu'une fois que les collectivités locales auront reçu les subventions, le reste à charge pour elles devrait être raisonnable ce qui nous permettraient de négocier une plus longue durée ».

→ Merci et félicitations pour votre présentation, **quelles ressources supplémentaires allaient vous recevoir pour le fonctionnement du pôle espoir ?**

Thierry MONTAGNE : « Il y aura un financement de la Fédération puisque l'ensemble des pôles espoir sont aidés par la Fédération, et il y a un financement de stagiaires ; il y aura 15 stagiaires par année d'âge (15 en 4^{ème} et 15 en 3^{ème}) et chaque individu sera financé par la Fédération. Donc, il y aura un coût qui restera à charge pour la Ligue mais l'aide fédérale couvrira près de 60% des coûts ».



1^{ère} question : L'assemblée générale approuve le projet d'implantation des infrastructures de la Ligue de Normandie (immeubles techniques et administratifs, équipements sportifs) à Lisieux, tel qu'il lui a été présenté et, afin d'en assurer le financement, décide de la vete au meilleur prix des locaux actuels des ex-Ligue de Haute et Basse Normandie ?

RESULTAT DE VOTE ELECTRONIQUE

- Sont POUR : 2173 voix
- Sont CONTRE : 382 voix
- Abstentions : 262 voix

Les projets d'implantation des nouveaux locaux et de vente des anciens sont adoptés à 90,70% des suffrages exprimés.

Jean-Michel KOCISZEWSKI : « Merci car nous allons pouvoir commencer à travailler ».



2ème question : L'assemblée générale délègue au Comité de Direction le soin de procéder à cette vente ainsi qu'à l'acquisition des biens visés dans le rapport annexé au prix indiqué. Elle délègue également au Président le soin de signer les actes nécessaires aux ventes, aux acquisitions et de rechercher les financements complémentaires éventuels.

RESULTAT DE VOTE ELECTRONIQUE

- Sont POUR : 2274 voix
- Sont CONTRE : 282 voix
- Abstentions : 261 voix

La délégation de la vente et l'acquisition des biens au comité de direction ; ainsi que la délégation de signer les actes nécessaires aux ventes, aux acquisitions et de rechercher les financements complémentaires éventuels au Président sont adoptées à 90,73% des suffrages exprimés.

Yves MICHEL : « Comme vous l'a dit Jean-Michel, je voudrais à mon tour vraiment vous remercier parce que l'on s'était tous largement investi, cela nous donne beaucoup d'encouragements pour la suite, vous pouvez compter sur nous ».

Pierre LERESTEUX : « On peut applaudir l'équipe et M. AUSSANT, ils ont fait un excellent travail et moi je vous remercie vraiment, ainsi que tous mes collègues du Comité Directeur, de la confiance que vous nous accordez. Sachez qu'il était impératif que nous ayons un pôle espoir, la Fédération nous l'imposait. Merci à vous et on essaiera de vous apporter les meilleurs services, d'être encore plus à votre écoute, d'être plus présent dans la formation. Nous sommes aujourd'hui le 9 décembre, la Ligue de Normandie évolue encore. Merci à tous vraiment du fond du cœur ».



9 – INTERVENTION DE M. NATHAN ISSAAD, REPRESENTANT NIKE SUR LE SECTEUR FOOTBALL AMATEUR

Présentation d'une des déclinaisons du nouveau contrat de partenariat conclu entre Nike et la Fédération Française de Football qui va débiter en 2018.

Nike est partenaire de la Fédération **depuis 2011**. Le nouveau contrat débiterà à partir de la saison 2018-2019 et jusqu'en 2026.

Le football français est représenté par la Fédération, les ligues et les districts ; cela représente 18 divisions. Le but du jeu c'était, grâce à ce nouveau partenariat, de pouvoir parler à l'ensemble des représentants du football.

Une équipe a été créée chez Nike dans le but de travailler et d'accompagner le football amateur. Cette équipe est épaulée, sur le terrain, par les distributeurs partenaires avec lesquels les clubs normands sont en contact au quotidien.

Aujourd'hui, il existe déjà un **catalogue** destiné à l'ensemble des clubs de football mais grâce au partenariat, Nike souhaite aller plus loin dans la démarche.

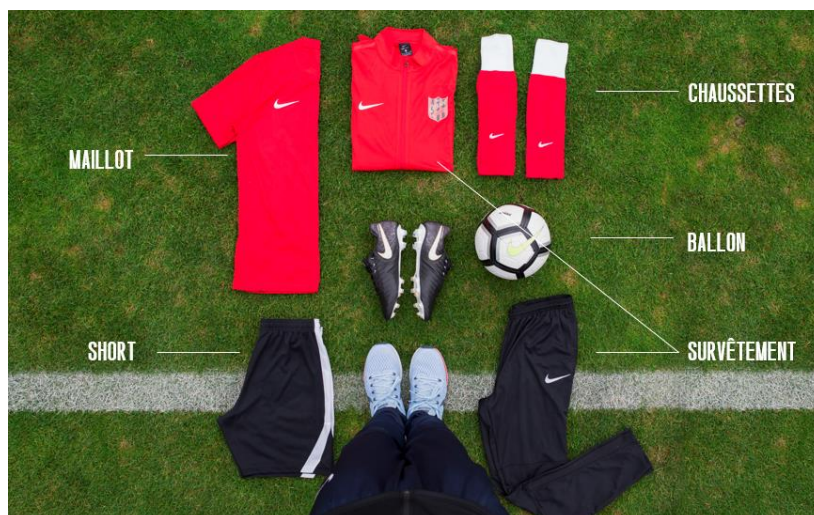
Pour proposer une nouvelle offre qui corresponde parfaitement aux attentes et aux besoins des clubs, ils ont mené une enquête téléphonique. Pour cela, ils ont utilisé la base de données Footclubs afin de rechercher les clubs de 150-200 licenciés afin d'en apprendre plus sur le quotidien de ces clubs, et surtout les attentes en terme d'équipementier.

A partir de cela, ils ont pu définir, aujourd'hui, qui est le **Président** d'un « *petit* » club de football (en règle générale) :

- Personne de 52 ans ;
- Qui préside un club de 150-180 licenciés ;
- Nike ne correspond pas forcément à sa marque favorite mais ses joueurs sont attachés à celle-ci (1 personne sur 2 porte des chaussures Nike) ;
- Il attend toujours ses subventions : les petits clubs ont un petit budget assez serré
- Il ne trouve pas toujours de bénévoles pour prendre la relève en tant que Président
- Il éprouve des difficultés avec le digital notamment la feuille de match informatisée

Aujourd'hui, lorsque l'on pose la question aux président de clubs : **qu'est-ce que vous attendez d'un équipementier ?** ;

- Ce qui revient en premier c'est le **prix**. On retrouve encore une fois cette question de budget qui est la réalité des clubs de football ;
- Le 2^{ème} critère le plus important va être le **produit**, mais il faut tout de même un produit de qualité ;
- Le 3^{ème} critère : la **disponibilité** (stock pour début de saison) ;
- La notion de **services** c'est-à-dire ceux apportés par les distributeurs. ;
- Enfin, la **marque**. Elle va passer en dernier lieu, après avoir validé tous les critères précédents.



Le but de ce nouveau partenariat est de pouvoir proposer une **offre adaptée** aux petits clubs de football. Cette offre est composée d'un pack de produits, 5 produits qui correspondent aux indispensables : un maillot, un short, une paire de chaussettes, un survêtement et un ballon.



Grâce au nouveau partenariat, voici les prix proposés à l'ensemble des clubs de football. Il s'agit de l'offre FFF qui peut être proposée à un tarif préférentiel.

Le catalogue reste néanmoins disponible pour les articles tels que la bagagerie, les parkas, les collections arbitres, femmes et qui sont disponibles chez les distributeurs partenaires.

Cette offre sera disponible en début de saison prochaine. Il est possible de se renseigner sur le site suivant : <https://footamateur.fff.fr> . Après avoir rempli le nom du club et le code postal, vous retrouverez les distributeurs partenaires les plus proches, qui pourront proposer cette offre aux clubs.

Ce pack de produit n'est disponible en livraison qu'à partir du **1^{er} juillet 2018**.



10 – INTERVENTION DE M. PHILIPPE GEORGES, REFERENT GENERAL COUPE DU MONDE FEMININE U20

La gouvernance de l'événement

La compétition appartient à la FIFA
Elle en a confié l'organisation à la Fédération Française de Football le 19 mars 2015.

Le Comité d'Organisation Local
Association loi 1901, basée à Paris

Une co-organisation avec la Ligue de Bretagne



La compétition

10 équipes
Déjà qualifiées (9) :



32 matches

4 poules de 4 équipes
2 premières équipes qualifiées en ¼ de finale

Du **Dimanche 5 Août** au **Vendredi 24 Août 2018**

15 équipes rejoindront la France qualifiée en tant que pays hôte
Un minimum de 6 matches par stade

Match d'ouverture - le dimanche 5 août 2018 au Stade de la Rabine avec l'Equipe de France

Les 24 matches de phase de groupe se dérouleront du 5 au 13 août

Les demi-finales auront lieu le 20 août

Le match pour la 3^è place et la Finale auront lieu le vendredi 24 août à Vannes



VILLES HÔTES
COUPE DU MONDE FEMININE U-20 DE LA FIFA, FRANCE 2018

Notre ambition



- ➔ Réaliser un bon remplissage des stades
- ➔ Faire des territoires hôtes des acteurs clés de la réussite de l'événement
- ➔ Offrir un héritage tangible et durable

= faire de la Coupe du Monde 2018 bien plus qu'un simple événement sportif

« Cette Coupe du Monde va nous servir de tremplin car nous savons que le sport de haut niveau fédère. On espère, par l'intermédiaire de cette compétition, améliorer le développement du football féminin de part son nombre de licenciées, de dirigeantes dans les clubs, et d'essayer de renforcer les plateaux de football féminin, ainsi que les écoles de foot féminine.

Nous espérons, à travers ces rencontres de haut niveau, fédérer et susciter de l'engouement au moins en Bretagne, et intéresser des personnes à nous rejoindre puisque l'on sait que, lors des rencontres internationales, le football féminin est familial. On espère sensibiliser ce public à nous rejoindre. »

Philippe GEORGES propose aux normands de venir le rejoindre sur les villes de Saint-Malo, Dinan, Vannes et Concarneau pour participer à cet événement.

Film promotionnel sur la Coupe du Monde 2018 Féminines U20

Philippe GEORGES nous informe que cet événement n'est évidemment pas réservé aux acteurs de la Bretagne et qu'il est possible de faire partie du programme volontaire. Une plateforme est disponible, pour toutes personnes désirant s'inscrire, à cette adresse : fifa.com/volontairesfrance2018.

Les objectifs du Programme Volontaires



- ⊕ Faire vivre une aventure extraordinaire et une expérience formatrice à tous les Volontaires (créer de l'émotion, de l'enthousiasme, des rencontres et du partage)
- ⊕ Accompagner l'organisation de l'événement à l'aide de Volontaires formés et motivés
- ⊕ Faire de cet investissement volontaire ponctuel un investissement volontaire durable dans le football féminin, le football et le sport de manière générale

Après l'étude de vos compétences, vous serez redirigés vers différents domaines (accueil, marketing, accréditations etc...).

Il est souhaitable, pour certains postes, de maîtriser l'anglais mais ce n'est pas une condition sine qua none.

Quelles conditions pour être Volontaire ?



3 conditions principales

Motivation : Être motivé pour intégrer l'aventure et prêter main forte à l'organisation de l'événement

Disponibilité : Être disponible au minimum les jours de match et lors des journées de formation

Âge : Avoir 18 ans (au 1er avril 2018)



Certaines missions spécifiques nécessitent de parler anglais

Le calendrier des rencontres n'était pas connu le jour de l'Assemblée Générale, aujourd'hui il est disponible (ci-dessous). Néanmoins, la stratégie billetterie n'a pas encore été déterminée puisque la capacité totale des stades n'est pas encore connue.

Coupe du monde féminine U20 FRANCE 2018		CALENDRIER DES MATCHES COUPE DU MONDE FÉMININE U-20 DE LA FIFA, FRANCE 2018			
Vannes Stade de la Rabrière	02 16:30 A3 V	Concarneau Stade Guy-Pleu	06 16:30 C3 V		
	01 19:30 A1 V		05 19:30 C1 V		
	JOURNÉE DE REPOS				
	09 16:30 A4 V		14 16:30 C4 V		
Dinan-Léhon Stade du Clos Castel	04 13:30 B3 B4	Saint-Malo Stade de Marville	08 13:30 D3 D4		
	03 16:30 B1 B2		07 16:30 D1 D2		
	JOURNÉE DE REPOS				
	11 16:30 B1 B2		16 13:30 D2 D4		
JOURNÉES DE REPOS		JOURNÉES DE REPOS			
Groupe A A1 A2 A3 A4	Groupe B B1 B2 B3 B4	Groupe C C1 C2 C3 C4	Groupe D D1 D2 D3 D4		
				19 13:30 B4 V	23 16:30 D4 D1
				JOURNÉES DE REPOS	
				21 13:30 C4 C1	24 16:30 D2 D3
JOURNÉES DE REPOS		JOURNÉES DE REPOS			
Quarts de finale		Quarts de finale			
09 16:00 B3 V	09 16:00 C2 V	09 16:00 D2 V	09 16:00 A2 V		
JOURNÉES DE REPOS		JOURNÉES DE REPOS			
Demi-finales		Demi-finales			
09 19:30 B1 V	09 19:30 C1 V	09 19:30 D1 V	09 19:30 A1 V		
JOURNÉES DE REPOS		JOURNÉES DE REPOS			
Match pour la 3 ^e place et finale		Match pour la 3 ^e place et finale			
31 16:00 3 ^e Place	31 16:00 Final	32 19:30 Final	32 19:30 Final		

12.12.2017 © FIFA

Sous réserve de modifications. W = Winner



11 – INTERVENTION DE M. PHILIPPE LE YONDRE – LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR (LFA)

« Cette assemblée fait suite à la réforme territoriale. Ce n'est pas un projet de la Fédération Française de Football, ni de la LFA, c'est une réforme qui nous a été imposé par la réforme territoriale publique. La loi nous imposait que les territoires et ligues régionales soient dessinés et soient au contour des nouvelles régions administratives.

Vous avez très bien mené cette réforme et vous avez pris de l'avance sur les autres ; quand je vois votre projet, vous allez montrer la voie à suivre aux autres territoires qui ont mené cette réforme territoriale au sein de leur Ligue. Car cela ne se passe pas toujours aussi bien que chez vous, je voulais vous féliciter pour le travail accompli et réalisé, et surtout pour ce formidable projet d'avenir. Félicitations à toute l'équipe qui a travaillé sur ce projet.

La réforme territoriale a pour objet de continuer à faire vivre 2 sièges administratifs (cela a inévitablement des coûts) en mutualisant les moyens pour le faire sur un seul ; ce qui sera de nature à réduire les coûts de fonctionnement de la Ligue et sera, par conséquent, bénéfique pour les clubs de la Ligue.

Pour être bref, le soucis actuel du Bureau Exécutif de la LFA est de se rapprocher des territoires, être au plus proche des acteurs du terrain. Nous avons réalisé une démarche participative dernièrement, dans le cadre d'ambition 2020 avec le Comité Exécutif de la FFF, avec qui on a voulu parcourir l'ensemble du territoire, aller à la rencontre des personnes pour voir les projets que l'on pourrait mener dans les années futures.

5 thèmes avaient été abordés :

- le football loisir
- le bénévolat
- la politique des territoires
- l'héritage de la Coupe du Monde 2019
- la structuration et l'aide aux clubs

Beaucoup de personnes ont participé : des clubs, des ligues, des districts, avec 5 réunions sur le plan national : à Lyon, à Toulouse, à Nancy, à Rennes et à Paris pour regrouper l'ensemble des participants par région.

600 idées sont remontées : il faut concocter tout un programme, les groupes de travail et les commissions vont s'approprier toutes ces idées pour les mettre en œuvre dans les années futures. Donc il s'agit d'un vrai projet participatif avec des idées qui viennent des clubs : le **projet ambition 2020**.

Vous pourrez en prendre connaissance petit à petit sur le site de la fédération notamment dans les nouveaux domaines comme le **football loisir** qui sera l'une de nos priorités car nous sommes l'un des seules fédérations, aujourd'hui, à ne pas avoir notre sport loisir ou détente. Toutes les autres fédérations de sport collectif ont autant de licencié loisir que de compétitif.

Aujourd'hui, vous pouvez voir que beaucoup de personnes souhaitent faire du sport mais sans contraintes. C'est ce secteur qu'il faut développer.

Un autre sujet qui est aussi dans les missions du Bureau Exécutif de la LFA : le **FAFA** (le Fond d'Aide au Football Amateur). C'est un projet sur lequel nous avons mis les moyens, même supplémentaire cette année, puisque 15 millions d'euros sont attribués au FAFA.

Le FFA est un dispositif sur **4 thèmes** :

- **les infrastructures** : des nouveautés sont apparues cette année sur la création de vestiaires, de foyers, de terrains synthétiques, de terrains de foot à 8 synthétiques.

- **l'emploi** : il existait le dispositif d'aide à l'emploi dans les clubs, il y avait une aide de 10 000€ sur 4 ans. Cette aide a été portée à 30 000€ sur 4 ans (10 000€ la 1^{ère} année, 8000€ la 2^{ème}, 7000€ la 3^{ème} et 5000€ la 4^{ème}). C'est un nouveau dispositif réellement recherché dans les clubs. En effet, la crise du bénévolat fait que l'on va vers la professionnalisation des postes, et au vu de la gel des contrats aidés, il s'agit d'un dispositif qui peut réellement aider à la création d'un emploi.

Ce montant est évidemment pour les emplois à temps plein. Dans le cas d'un temps partiel, cela se fera au prorata passé dans le club.

- **l'aide à la formation** : vous avez la possibilité d'avoir des chèques formation de 25€ pour chaque formation d'éducateur que vous envoyez. Cela réduit sensiblement les coûts de formation pour les clubs.

Vous pouvez également vous faire financer avec des aides bien plus importantes. Dans ce cas, il faut déposer un dossier (pour les formations de BMF ou de BE).

- **l'aide au transport** : elle existe depuis quelques années avec le financement du minibus Volkswagen dans le cadre du partenariat fédéral. Vous pouvez avoir jusqu'à 50% d'aide sur l'achat d'un véhicule de transport. Cela peut être une aide appréciable pour les clubs lors des déplacements ».



12 – REMISE DES TROPHEES



ASSEMBLEE GENERALE – Caen le 09/12/17
Remise des Trophées

Division d'Honneur :

- USON Mondeville
- ESM Gonfreville l'Orcher

Division Supérieure Régionale :

- AS Cherbourg FB
- AS Madrillet Château Blanc

Division d'Honneur Régionale – Poule 1 / Groupe A :

- FC Equeurdreville-Hainneville
- US Bolbec

Division d'Honneur Régionale – Poule 2 & 3 / Groupe B :

- J. Fertoise BT
- SU Dives Cabourg
- FC Gisors VN 27



ASSEMBLEE GENERALE – Caen le 09/12/17
Remise des Trophées

Promotion d'Honneur – Poule 1 / Groupe A :

- AS Cherbourg FB « B »
- AS Montvilliers

Promotion d'Honneur – Poule 2 / Groupe B :

- FC des Etangs
- S. Sotteville CC

Promotion d'Honneur – Poule 3 / Groupe C :

- A. Messei
- US Mesnil Esnard Franqueville

Promotion d'Honneur – Poule 4, 5 & 6 :

- Bayeux FC « B »
- ES Troarn FB
- AS Courteille Alençon



ASSEMBLEE GENERALE – Caen le 09/12/17
Remise des Trophées

Division d'Honneur U19 :

- US Avranches MSM
- Evreux FC 27

Division d'Honneur Régionale U18 – Poule 1 & 2 :

- AF Virois
- CA Lisieux PA

Promotion d'Honneur U19 – Groupe A & B :

- FUSC Bois Guillaume
- AS Madrillet Château Blanc

Division d'Honneur U17 :

- SM Caen « B »
- US Quevilly Rouen Metropole



ASSEMBLEE GENERALE – Caen le 09/12/17
Remise des Trophées

Promotion d'Honneur U17 – Groupe A & B :

- Eu FC
- US Quevilly Rouen Métropole

Division d'Honneur Régionale U17 – Poule 1 & 2 :

- AS PTT Caen « 2 »
- CA Lisieux PA

Division d'Honneur U15 :

- SM Caen
- Le Havre AC

Division d'Honneur Régionale U15 – Poule 1 & 2 :

- FC St Lo Manche
- CA Lisieux PA



ASSEMBLEE GENERALE – Caen le 09/12/17
Remise des Trophées

Promotion d'Honneur U15 – Groupe A & B :

- Le Havre AC
- FUSC Bois-Guillaume

Challenge U14 et Honneur U13 :

- SM Caen 2
- SM Caen

Division d'Honneur Régionale U13 :

- Maladrerie OS
- FC Lisieux PA

Division d'Honneur Football Féminin et Division d'Honneur Regionale Féminin :

- FCF Rouen Plateau Est
- CS Beaumont



ASSEMBLEE GENERALE – Caen le 09/12/17
Remise des Trophées

Promotion d'Honneur Féminin – Poule Elite et Excellence :

- US Avranches MSM
- US Gavray

Championnat U18 Féminin et U16 Féminin à 11 :

- Le Havre AC
- FC Rouen 1899

Championnat U17 Féminin – Poule A & B :

- US Alençonnaise 61
- AG Caennaise

Championnat U16 Féminin à 8 – Poule Elite et Excellence :

- US Quevilly Rouen Métropole
- Pacy Menilles RC



ASSEMBLEE GENERALE – Caen le 09/12/17
Remise des Trophées

Championnat Féminin à 8 – Poule Honneur A & B :

- FC du Roumois Nord
- CSS Municipaux Le Havre

Critérium Féminine à 8 – Poule Elite, Excellente & Honneur :

- JS Saint Léonard
- ES Normanville
- US St Laurent en Caux

Division d'Honneur Futsal & Division d'Honneur Régionale Futsal :

- Guérinière Futsal
- Guérinière Futsal B
- Futsal Jeunesse Le Havre

Division d'Honneur Football Entreprise & Promotion d'Honneur Football Entreprise :

- AS Robert Masselin
- AS Robert Masselin